



PLAN MUNICIPAL DE LE GOULET

UN AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que le village de Le Goulet a l'intention de modifier le texte de son plan municipal en y ajoutant un principe et une proposition concernant l'agriculture urbaine. Le but de cette modification est de permettre l'aménagement de poulaillers dans certaines zones résidentielles.

Une réunion pour informer le public sur la modification aura lieu le 26 octobre 2020, à **18h30 à la salle du conseil municipal de Le Goulet.**

Les personnes intéressées peuvent assister à la réunion pour demander des renseignements ou faire des commentaires sur le changement proposé. Le conseil municipal acceptera et considérera les objections ou commentaires reçus par écrit au plus tard le 25 novembre 2020 à **16h30**. Toutes les objections ou commentaires écrits peuvent être adressés au secrétaire municipal à l'adresse suivante : Village de Le Goulet, 1295, rue Principale, Le Goulet, N.-B. E8S 2E9 .